

En général, les pays de la région Asie-Pacifique estiment que l'évolution de la situation en Europe et en Amérique du Nord aboutira à la création de «blocs» commerciaux.

Le premier ministre de l'Australie, M. Hawke, a invité les intéressés à participer à une discussion sur la création d'un regroupement commercial qui réunirait les pays riverains du Pacifique, afin de garantir aux pays asiatiques un accès à un marché suffisamment vaste pour permettre des économies d'échelle sur le plan de la production.

L'Australie a élargi son initiative de coopération économique régionale en juillet 1989, de façon à y inclure le Canada et les États-Unis. Le Canada a appuyé le projet.

Celui-ci a par ailleurs été discuté à l'occasion d'une rencontre ministérielle qui a eu lieu à Canberra, durant la première semaine de novembre 1989. Les ministres du Commerce de douze pays y ont participé. Les pays représentés étaient l'Australie, le Canada, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud, les États-Unis et les six pays membres de l'ANASE¹⁵⁴. Les participants ont reconnu l'importance de mener à bien les négociations de l'Uruguay Round. Ils ont établi que le groupe devrait être un complément de l'ANASE et que, pour le moment, il ne devrait pas essayer de devenir, dans le Pacifique, une organisation comme l'OCDE.

¹⁵⁴ L'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et Brunei.